



RAPPORT SUR LA  
SITUATION  
FINANCIÈRE 2017  
DE LA VILLE DE  
LEBEL-SUR-  
QUÉVILLON

CONFORMÉMENT À LA LOI SUR  
LES CITÉS ET VILLES

JUIN 2018



**Lebel-sur-Quévillon**  
Le cœur de la Jamésie

Conformément à la *Loi* sur les cités et villes, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue en juin. En ce 12 juin 2018, je fais donc état des rapports suivants :

- 1- Exercice financier terminé le 31 décembre 2016
- 2- Exercice financier terminé le 31 décembre 2017
- 3- Activités d'investissements 2017
- 4- Traitement des élus
- 5- Les orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

## 1- EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

Nous avons enregistré en 2016 un surplus d'opérations avant affectations de 718 151 \$, qui s'explique principalement par la réception de redevances minières et de droits sur mutations immobilières, dont les montants n'étaient pas connus au moment de la préparation budgétaire.

### ACTIVITÉS FINANCIÈRES

<b>REVENUS</b>	
Taxes	2 960 135 \$
Païement tenant lieu de taxes	237 153 \$
Autres revenus de sources locales	1 061 828 \$
Transferts	2 110 299 \$
	<b>6 369 415 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Administration générale	1 362 686 \$
Sécurité publique	292 225 \$
Transport	1 459 576 \$
Hygiène du milieu	550 956 \$
Santé et bien-être	92 255 \$
Aménagement, urbanisme, développement	309 383 \$
Loisirs et culture	1 561 234 \$
Frais de financement	22 949 \$
	<b>(5 651 264 \$)</b>
<b>Surplus des activités financières avant affectations</b>	<b>718 151 \$</b>
Remboursement de la dette	(58 164 \$)
Autres activités financières (transfert aux investissements)	(362 254 \$)
Affectations des surplus antérieurs à l'exercice	468 505 \$
<b>EXCÉDENT APRÈS AFFECTATIONS</b>	<b>766 238 \$</b>

Cet excédent servira à la réalisation de projets futurs en immobilisation.

## 2- EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Le rapport de l'année 2017 vérifié par Daniel Tétrault, CPA auditeur agréé, a été déposé à la séance du conseil municipal tenue le 9 mai 2018.

Nous avons enregistré en 2017 un excédent d'opérations totalisant 626 722 \$ avant les affectations. Cet excédent des revenus sur les dépenses se résume principalement par la réception de redevances minières et de droits de mutations immobilières, dont les montants n'étaient pas connus au moment de la préparation budgétaire et se détaille comme suit :

### ACTIVITÉS FINANCIÈRES

REVENUS	RÉEL	BUDGET
Taxes	2 823 826 \$	2 883 040 \$
Païement tenant lieu de taxes	254 895 \$	254 890 \$
Autres revenus de sources locales	1 265 498 \$	1 472 990 \$
Transferts	1 841 487 \$	690 690 \$
	<b>6 185 706 \$</b>	<b>5 301 610 \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	1 094 988 \$	1 182 505 \$
Sécurité publique	287 638 \$	337 460 \$
Transport	1 664 674 \$	1 712 735 \$
Hygiène du milieu	557 756 \$	605 505 \$
Santé et bien-être	72 800 \$	53 075 \$
Aménagement, urbanisme, développement	397 338 \$	389 740 \$
Loisirs et culture	1 462 295 \$	1 473 835 \$
Frais de financement	21 495 \$	21 150 \$
	<b>5 558 984 \$</b>	<b>5 776 005 \$</b>
<b>Surplus des activités financières avant affectations</b>	<b>626 722 \$</b>	<b>(443 440 \$)</b>
Remboursement de la dette	(90 459 \$)	(475 395 \$)
Autres activités financières (transfert aux investissements)	(49 095 \$)	(56 000 \$)
Affectations des surplus antérieurs	688 277 \$	973 835 \$
<b>Excédent après affectations</b>	<b>1 175 445 \$</b>	<b>0 \$</b>

Cet excédent servira à la réalisation de projets futurs en immobilisation.

### SUIVI DE LA DETTE

La dette à long terme se chiffrait au 31 décembre 2017 à 165 601 \$ correspondant à l'obligation découlant de contrats de location-acquisition d'équipement roulant.

### Dons aux organismes

Au cours de l'année 2017, la Ville a octroyé quelque 17 015 \$ à différents organismes afin de les soutenir dans leur mission communautaire.

## Fonds de la jeune relève Quévillonnaise

Le tournoi de golf du maire initié en 2014 dans le but d'amasser des fonds afin d'encourager financièrement notre talentueuse jeunesse nous a permis de verser en 2017 pas moins de 8 900 \$ à des jeunes performant dans les sphères sportives, culturelles ou académiques.

### 3- ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2017

<b>SÉCURITÉ INCENDIE</b>	
Appareil respiratoire MSA M7	6 223 \$
<b>VOIRIE MUNICIPALE / HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
Place Quévillon Ouest - Réfection et pavage stationnement	212 851 \$
CEMU - 1002 boulevard Quévillon	214 366 \$
Garage municipal - 1133 boulevard Industriel	65 743 \$
Étangs aérés (début de la mise à niveau)	5 985 \$
Souffleuse à neige (location - acquisition 2018)	18 268 \$
Excavatrice John Deere 2017 (location-acquisition)	186 187 \$
Divers immobilisations	36 218 \$
<b>URBANISME</b>	
Développement agro économique (plan d'affaires)	15 486 \$
<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE</b>	
Aréna - Réfection chambres 5 et 6	17 481 \$
Salle de chauffage - Réservoir d'expansion	11 204 \$
Salle Desjardins - Chauffage et ventilation	9 587 \$
Restaurant - Table de préparation	3 097 \$
<b>AÉROPORT</b>	
Règlement 272-1 - PIQM	
Réfection et prolongement de la piste	214 408 \$
<b>TOTAL DES PROJETS</b>	<b>1 017 104 \$</b>
<b>SOURCES DE FINANCEMENT</b>	
Subvention	17 946 \$
Transfert des activités financières	49 095 \$
Affectation des surplus	549 468 \$
Dette à long terme	186 187 \$
Aéroport Règlement 272-1 - PIQM	
- Subvention	142 939 \$
- Part Ville emprunt temporaire	71 469 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 017 104 \$</b>

#### **4- TRAITEMENT DES ÉLUS**

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige que soit divulgué dans le présent rapport, le salaire versé aux élus. Les revenus déclarés ci-dessous incluent toute rémunération et toute allocation de dépenses versées aux élus par la municipalité.

Les membres du conseil municipal ont reçu en 2017 les mêmes rémunérations et allocations annuelles qu'en 2016 et 2015, soit :

<b>Maire</b>	Rémunération	24 602 \$
	Allocation de dépense	12 301 \$
<b>Conseillers(ères)</b>	Rémunération	4 920 \$
	Allocation de dépense	2 460 \$

#### **5- LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020**

Les orientations en 2018 et 2019 porteront principalement sur l'analyse de l'état des infrastructures municipales ainsi que des réseaux d'aqueduc, d'égout et voirie municipale.

Tel qu'exigé par le ministère, nous procéderons à une mise à jour du plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égout et de voirie municipale incluant l'inspection du réservoir d'eau potable, la dernière inspection datant de 1988. Une mise à niveau de la station de pompage d'eau potable complètera le programme de mise à niveau.

Un set de membranes servant à la purification de l'eau potable et le chariot élévateur à l'usine de filtration seront remplacés. Le coût pour le remplacement de ces équipements est estimé à 145 000 \$.

Toutes ces interventions se qualifient à un remboursement partiel des coûts dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Une étude est en cours pour connaître précisément l'état des infrastructures du centre communautaire et les coûts énergétiques s'y rattachant. Cette étude nous permettra de prioriser et de mieux planifier la réfection au cours des prochaines années.

L'aéroport, élément majeur pour le développement économique et pour la sécurité des citoyens, en sera à la dernière étape de sa mise à niveau, soit l'acquisition des approches GPS et de la station météo. Suite à la réception de la subvention dans le cadre du PIQM (Programme infrastructures Québec-Municipalités) volet 4 Plan Nord, la Ville procèdera au financement permanent de la partie non subventionnée. En 2018, de nouveaux programmes pour les petits aéroports municipaux seront dévoilés et le conseil de ville devra statuer sur son adhésion ou non à ces programmes.

La mise à niveau des étangs aérés conformément au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), la mise aux normes du dépôt à neige conformément au Règlement sur les lieux d'élimination de neige, la conversion de notre réseau d'éclairage au LED et enfin la réfection de nos rues et de nos boulevards sont autant de projets importants à effectuer au cours des prochaines années.

## **CONCLUSION**

En conclusion, les résultats obtenus pour les années 2016 et 2017 démontrent une bonne situation financière de la Ville de Lebel-sur-Quévillon.

La reprise de l'économie locale par la diversification devrait porter fruit au cours des prochaines années et permettra à la municipalité de récupérer progressivement les revenus fonciers industriels diminués depuis 2008.

À cet égard, je désire souligner l'excellente collaboration des employés municipaux et des membres du conseil municipal. Les défis financiers étant bien présents, nous nous devons de poursuivre une saine et rigoureuse gestion et ceci nous implique tous : les élus, les directrices et directeurs de services, les employés et les citoyens.

Le maire,



Alain Poirier